

L'âme du Royal 22e régiment en péril

Croisade d'un colonel pour sauver sa fanfare

QUÉBEC — La révolte gronde au sein de l'état-major du Royal 22e régiment qui perd sa fanfare militaire. « Ils nous grugent du côté de l'âme », affirme le lieutenant-général Jean-Jacques Paradis qui a entrepris une bataille pour sauver le seul orchestre qui propage la culture française au sein de l'armée canadienne.

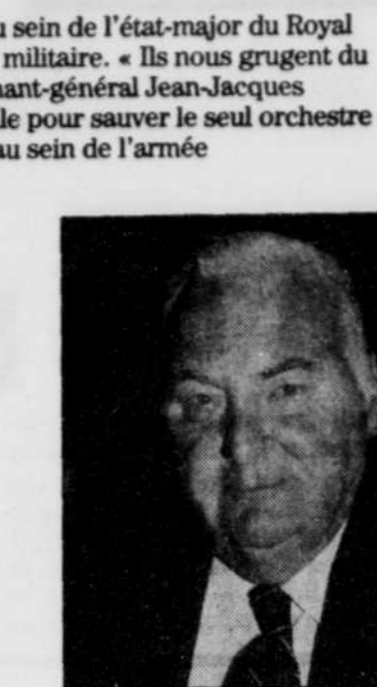
par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Le lieutenant-général Paradis a surpris beaucoup de monde mercredi soir, lors du dernier concert public de cette fanfare de grande renommée qui vient de tomber au champ d'honneur des coupes budgétaires fédérales. Devant 15 000 personnes, il a lancé un vibrant plaidoyer pour sauver la « musique du vandoose (déformation du 22e) », terminant son allocution par la devise de son régiment « Je me souviens » qui est aussi celle du Québec.

M. Paradis est un militaire de carrière qui a atteint le deuxième niveau hiérarchique dans les forces armées. À la retraite, il est le colonel du Royal 22e Régiment, et c'est au mess des officiers, au cœur de la Citadelle de Québec, dans le salon réservé aux généraux, qu'il a accordé cette entrevue au SOLEIL. Entré dans l'armée à 21 ans, il a fait la guerre de Corée — « une vraie guerre où les gens s'entretenaient avec une certaine élégance » — et a travaillé en Angleterre et dans presque toutes les bases au Canada : Valcartier, Gagetown, Borden, Saint-Hubert, Kingston, Ottawa.

Le militaire rompt le silence. Le fait qu'il soit à la retraite lui donne une certaine marge de manoeuvre que n'ont pas les autres hauts gradés du 22e. C'est en leur nom qu'il donne une entrevue au SOLEIL. Le lieutenant-général estime qu'une décision stupide est en train de rayer de la carte le véhicule de « la culture canadienne-française » qui constitue, aussi, un rempart contre « l'assimilation anglophone ».

« C'est inacceptable. C'est la seule musique de culture française dans l'armée canadienne. Qu'Ottawa supprime des musiques militaires, c'est son privilège. Quand il enlève une musique anglophone, elle peut être remplacée par les autres musiques qui vont demeurer. Celle du



Le lieutenant-général Jean-Jacques Paradis estime qu'une décision stupide est en train de rayer de la carte le véhicule de « la culture canadienne-française ».

22e est unique et n'est pas remplaçable. Il est indispensable qu'un peuple qui fait partie intégrante d'un pays soit représenté », martèle le militaire.

La Défense a mis fin à l'existence de trois fanfares et c'est sans doute pour justifier les deux autres que celle du 22e a écopé, pense M. Paradis. Selon lui, Ottawa s'est trompé de cible.

« S'ils voulaient sauver un ou deux millions \$, ils auraient dû aller chercher la musique de l'Artillerie de Saint-Hubert qui ne veut rien dire à notre peuple. En éliminant celle de Montréal, où il n'y a pas de troupe, vous sauvez votre argent. » Le lieutenant-général fulmine d'autant plus qu'il a appris qu'à Saint-Hubert, le nombre de musiciens sera porté de 35 à 45.

La fanfare militaire de Québec, fait-il valoir, fait vivre 35 diplômés du Conservatoire, tient 250 engagements par année et contribue à la renommée du 22e à travers le monde entier, attire à la Citadelle de Québec 250 000 visiteurs annuellement et, surtout, diffuse la culture québécoise.

La fanfare joue du Gilles Vieneault, du Félix Leclerc, du



La fanfare militaire de Québec fait vivre 35 diplômés du Conservatoire, tient 250 engagements par année et contribue à la renommée du Royal 22e à travers le monde entier.

Beau Domage et depuis sa création il y a 72 ans a accumulé des arrangements musicaux conservés à la bibliothèque de la Citadelle.

Dans une missive envoyée à tous les amis du 22e Régiment, on explique la valeur symbolique de cette fanfare. On la décrit comme « une entité culturelle québécoise importante. Elle participe à l'activité contre l'assimilation anglophone... Elle fait partie du patrimoine canadien-français, et lorsqu'on s'attaque à elle, on s'attaque au patrimoine canadien-français et à la culture française. Tous les membres de la Musique du R22R sont francophones et, à quelques exceptions près, ils sont nés au Québec. Quoique stationnés à Saint-Hubert, près de 40 % des membres de la musique de l'Artillerie ne sont pas francophones, peut-on y lire.

« Je conteste »

La discipline militaire laisse bien peu de place à la dissidence. Pourtant, le militaire répond : « La dernière fois que des militaires ont obéi à des ordres qui n'avaient pas de bon sens, ils ont été pendus à Nuremberg ; ça répond-tu à votre question ? de lâcher celui-ci dans un éclat de rire. Les soldats réguliers peuvent pas dire un mot. Je suis à la retraite et je suis le colonel du régiment du Royal 22e et la fanfare fait partie de mon unité. Je n'ai nullement l'intention de me taire pour obéir aux ordres. Oui je conteste une décision prise sans penser plus loin que le bout de leur nez. On a enlevé la représentation culturelle d'un peuple sans la remplacer. »

Il admet que les généraux québécois « ferment leurs boîtes » parce qu'ils sont dans

l'active et « C'est pour ça qu'il y a un colonel du 22e ».

Kingston: le début de l'assimilation

Le lieutenant-général n'établit aucun lien entre la fanfare du 22e et la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean. Mais il est clair que cette décision blesse profondément les officiers originaires du Québec qui y voient un retour à l'assimilation.

Le militaire hésite puis dit : « J'ai fait mon cours à Borden, tout en anglais. Personne ne nous disait bonjour, il y avait des insultes... bon. Le collège militaire a ouvert une porte. Si vous prétendez faire un collège bilingue, vous allez être éventuellement assimilés. Le bilinguisme ça me fend la face, il faut vivre votre culture dans votre milieu. »

Sans compter que les professeurs seront « moins bons » les meilleurs préférant se placer

dans les universités du Québec.

L'officier supérieur n'en fait pas une question politique, montrant son épaule, il dit : « c'est écrit CANADA » ajoutant cependant « ils sont en train de gruger du côté de notre âme ».

Les amis du 22e Régiment se sont mobilisés : ils envoient des lettres, font des pressions sur les politiciens et sont convaincus de réussir à renverser cette décision.

Le temps presse. Dans trois semaines les musiciens de Québec seront dispersés : certains à la traite, d'autres mutés à Winnipeg, d'autres remerciés tout simplement. « Ce n'est pas une décision politique », de penser le lieutenant-général. « C'est le quartier général de la Défense qui a décidé. Les politiciens doivent se faire réélire. Ils ne peuvent viser obtenir 100 % des sièges en Ontario. »

Nouvelle bataille en vue sur les plaines d'Abraham.

Une pétition circule

QUÉBEC — Une pétition visant à conserver la Musique du Royal 22e régiment à Québec circule présentement et a amassé 3000 noms lors du concert d'adieu donné par l'orchestre mercredi soir.

Mmes Michelle Cantin et France Dufour, les initiatrices de cette pétition, estiment que la fanfare fait partie du patrimoine de la ville de Québec et qu'elle doit être sauvée.

Elles affirment, toutes deux, avoir été touchées par un discours du maire Jean-Paul L'Allier qui demandait aux citoyens de faire quelque chose.

La pétition circulera dimanche au marché aux puces de Sainte-Foy. Les organisatrices espèrent recueillir 10 000 signatures.

Pas d'enquête du coroner sur la mort de 2 canotiers

RIMOUSKI — Il n'y aura pas d'enquête du coroner sur la mort des deux canotiers disparus, le 25 juin, en face de Sainte-Luce-sur-Mer.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Rien ne justifie la tenue d'une enquête publique dans ce dossier, a confié le médecin pathologiste Jean-François Dorval. Je poursuivrai mes investigations sur cette tragédie puis je déposerai mon rapport d'ici deux ou trois mois, après avoir obtenu les résultats de diverses analyses. »

Les autopsies pratiquées à Rimouski sur les dépouilles des victimes permettent de conclure que les deux excursionnistes sont décédés par hypothermie. « Au moment de leur disparition, l'eau du fleuve était à 5 degrés à 15 mètres de profondeur. En surface, elle était d'environ 7 degrés. Dans ces conditions, un être humain ne peut survivre plus de deux ou trois heures », précise le coroner.

Le corps de Bruno Laurendeau, 30 ans, a été découvert, dimanche, sur les rives du Saint-Laurent, à la hauteur de Baie-des-Sables. Celui de Serge Rivest, 27 ans, a été récupéré lundi à Sainte-Anne-des-Monts. Le canot des victimes a été localisé à Capucins, près de Cap-Chat.

Les deux excursionnistes avaient quitté Sainte-Luce-sur-Mer, à l'aube du 25 juin, pour photographier un lever du soleil sur le fleuve. Tous deux occupaient une embarcation d'une quinzaine de pieds, en fibre de verre, peu adéquate pour la navigation sur le Saint-Laurent.

En Bref

■ Déception du maire Mercier

CHARLESBOURG — Le maire de Charlesbourg, Ralph Mercier, a exprimé sa déception de voir le médiateur Roger Fortin interrompre son intervention pour rapprocher le chef du service de police et les 72 agents. « Mais je comprends l'attitude du médiateur, a-t-il expliqué. Il faut que les deux parties aient envie que ça se règle. » Le chef de police Jean Lalonde a envoyé le mois dernier une mise en demeure à la Fraternité des policiers, leur réclamant 1 million \$ pour atteinte à sa réputation. M. Mercier a signalé que cette situation créait une certaine nervosité au département de police, mais que le fonctionnement se faisait de façon normale. Charlesbourg entend « évaluer la situation au cours des prochaines semaines » pour voir si une autre action pourrait être entreprise afin de régler le conflit.

■ Chien volé

Un touriste du Vermont en visite à Québec a eu la désagréable surprise de perdre son petit chien Micah, un Yorkshire de race, dimanche dernier. Le chien a été volé au moment où il avait été laissé dans sa voiture, rue des Glacis. Le voleur a défoncé la fenêtre pour s'en emparer. Après avoir déposé une plainte à la police et contacté la SPCA, le jeune homme mise maintenant sur un appel public pour le retrouver. Les personnes qui possèdent des renseignements peuvent téléphoner à Don Kelly, au Vermont, au (802) 863-6422, ou Yvon Babineau, au Nouveau-Brunswick, au 1-800-561-5438 (sans frais).

■ Tuée dans une collision

SAINT-MAGLOIRE — Une jeune femme de 18 ans de Saint-Magloire, dans la région de Bellechasse, est décédée vers 1 h 30, dans la nuit d'hier, lors d'une collision entre deux véhicules, sur la route 281. Le véhicule dans lequel prenait place Kareen Lamontagne s'appuyait à tourner à gauche, dans la cour de son domicile, lorsqu'une automobile l'a heurté par l'arrière. Sous l'impact, l'automobile de la victime et de son ami de 24 ans a été projeté plus de 150 pieds plus loin. Les deux conducteurs de l'autre véhicule ont été légèrement blessés.

■ Deux vols d'armes

QUÉBEC — Un individu a réussi à faire main basse sur trois revolvers, vers 3 h 30, dans la nuit de vendredi, au magasin Lalulippe de la rue Saint-Vallier. À l'arrivée des policiers, appelés par le système d'alarme du comptoir, l'individu avait pris la fuite par le trou qu'il avait pratiqué dans le toit de l'édifice. Le montant du vol est évalué à 1000 \$. La police croit avoir affaire à un spécialiste puisque celui-ci a réussi à déjouer les appareils de détecteurs de mouvements installés pour protéger la précieuse marchandise. Par ailleurs, un vol similaire s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi, au magasin Sports Plus, à Saint-Apollinaire. L'auteur du délit est reparti avec quelques carabines, une douzaine de revolver,

des arcs, arbalètes et couteaux, d'une valeur totale de 10 000 \$.

■ 12 voleurs arrêtés

VAL-BÉLAIR — La Sûreté du Québec a mis la main au collet de 12 personnes, jeudi, dont huit mineurs, soupçonnés d'être les auteurs d'une quarantaine de vols dans des résidences et véhicules de Val-Bélaire et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. La marchandise volée a été évaluée à 50 000 \$; seulement une faible partie a été retrouvée. Les adolescents arrêtés étaient âgés de 14 à 17 ans. Deux d'entre eux s'étaient enfuis récemment d'un centre d'accueil.

■ Fraudeur auprès des gens âgés

QUÉBEC — Le service de police de la ville de Québec a arrêté mercredi un homme de 37 ans qui se spécialisait dans la fraude auprès des personnes âgées. Marc Blackburn se présentait dans des résidences pour personnes âgées en offrant ses services pour effectuer des travaux ménagers. Il exigeait alors un acompte avant de disparaître et ne jamais revenir pour exécuter les travaux. Il a comparu, hier, au palais de justice de Québec relativement à plusieurs accusations de fraude et de vol.

■ Prisonnier extradé aux États-Unis

MONTRÉAL (PC) — William Bill McAllister, un individu identifié au gang de l'Ouest, à Montréal, ne pensait sans doute pas se retrouver si vite dans une prison américaine, où il doit faire face à des accusations de trafic de 10 000 kilos de cocaïne. Après avoir épuisé tous les recours devant les tribunaux canadiens pour empêcher son extradition, McAllister, 51 ans, a été emmené mercredi à Jacksonville, en Floride, par deux policiers américains. Arrêté il y a un an à sa résidence de Mont-Rolland, à la demande des policiers américains, McAllister croupissait depuis ce temps au pénitencier à sécurité maximale de Donnacona, près de Québec. Accusé de conspiration pour trafic de cocaïne, il comparaitra aujourd'hui devant une Cour de district de la Floride.

■ Barnabé : l'enquête reprendra en novembre

MONTRÉAL (PC) — L'enquête préliminaire des six policiers de la CUM accusés de voies de fait avec lésions sur le chauffeur de taxi Richard Barnabé se poursuivra le 29 novembre au palais de justice de Montréal. L'enquête a été ajournée à cette date, hier, après cinq jours d'auditions. À ce jour, la cour a entendu deux techniciens en plans et en photographie, un expert en chimie, un en biologie, le médecin qui a accueilli M. Barnabé, trois ambulanciers et la policière qui administrait le poste 44 cette nuit-là. Arrêté pour méfait, Barnabé avait été emmené au poste 44 ; il en sortait une demi-heure plus tard, dans un coma profond. Une ordonnance de non publication interdit de publier quelque élément de la preuve faite à l'enquête préliminaire.

Toujours en quête d'un pathologiste à Québec

QUÉBEC — Le ministère de la Sécurité publique ne lâche pas prise dans ses efforts en vue de recruter un pathologiste pour son Laboratoire de médecine légale de Québec, déserté depuis le départ de ses deux derniers médecins, à la fin de l'année dernière. Mais force est de constater que les « Quincy en herbe » ne courent pas les rues.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Samedi dernier, dans les pages Carrières et professions de plusieurs quotidiens, le ministère a publié un troisième concours en deux ans. Les deux appels précédents n'avaient attiré qu'une très petite poignée de candidats. En bout de ligne, les médecins choisis s'étaient désistés.

Le directeur du bureau des expertises judiciaires, Yves Sainte-Marie, ne cache pas que la tâche pour dénicher la perle rare est ardue. « Ça prend une passion hors de l'ordinaire », mentionne-t-il.

Il n'est en effet pas donné à tout le monde d'être capable de travailler à découvrir les causes et circonstances de la mort de sujets qui ont séjourné des mois dans

l'eau, qui ont été brûlées vives ou qui arrivent en état de putréfaction avancée. La majorité des pathologistes préfèrent beaucoup le travail « sur du vivant », dans les hôpitaux, en collaboration avec des confrères.

De plus, le travail de pathologiste judiciaire implique de nombreux témoignages en cour à titre de témoin expert. La perspective d'être « cuisiné » par les avocats, expérience parfois éprouvante, ne sourirait guère aux candidats.

Le poste de pathologiste judiciaire au Laboratoire de médecine légale de la rue Semple est vacant depuis la retraite des Dr George

Miller et Richard Authier. En attendant de trouver un candidat, s'il s'en trouve, les autopsies de l'Est du Québec sont effectuées à Montréal.

MINI-LOTO	
571468 gagnent 50 000 \$	
71468 gagnent 5000 \$	
1468 gagnent 250 \$	
468 gagnent 25 \$	
68 gagnent 5 \$	
57146 gagnent 1000 \$	
5714 gagnent 100 \$	
571 gagnent 10 \$	
LA QUOTIDIENNE	
tirage du 08-07-94	
1-9-6	
8-5-8-6	
BANCO	
tirage du 08-07-94	
2-3-6-10-17-19-33-37-46-47-48-50-51-52-54-55-61-64-68-70	

Prochain entraîneur des gardiens ?

« Je suis intéressé » — Jacques Cloutier

Jacques Cloutier l'avouait ouvertement cet hiver et il n'a pas changé d'avis. Il lorgne le poste d'entraîneur des gardiens chez les Nordiques.

Son contrat a pris fin avec l'élimination des Bleus en avril dernier. Il aimerait bien ajouter une 15^e saison professionnelle à sa fiche comme joueur actif. Par contre, il s'est créé un nouvel environnement dans la Vieille Capitale en compagnie de sa petite famille et n'a plus le goût de déménager ses pénates une autre fois. Après Buffalo, Chicago et quelques séjours à Rochester, il souhaite demeurer à Québec pour de bon.

Les données ont changé depuis quelques semaines. Cet hiver, Daniel Bouchard était le responsable des cerbères, engagé par Pierre Pagé. De tous les hommes de hockey au niveau de la patinoire, il ne reste plus que Lucien DeBlois de confirmé pour 94-95. André Sa-

vard le rejoindra peut-être dans quelques semaines.

Cloutier également, puisque Lacroix lui a causé brièvement à deux reprises depuis sa nomination.

textes d'

Yves
POULIN



« Je n'ai pas cherché ailleurs. Le poste de responsable des gardiens m'intéresse. D'ailleurs, je ne m'en suis jamais caché. Je pars pour quelques semaines dans ma famille en Abitibi. Je vais m'asseoir avec Pierre Lacroix pour discuter sérieusement le 18 ou 19 juillet. »

« On s'est parlé deux fois mais j'ai bien vu que Pierre avait d'autres priorités en tête. Il y avait le repêchage à préparer, son échange avec Toronto et la nomination de son entraîneur. Disons que je n'étais pas une priorité », dit-il en riant.

Cloutier est d'avis qu'il n'éprouvera aucune difficulté à se vendre à Lacroix. « Je suis un travailleur depuis mes premiers pas dans le hockey. Mon éthique de travail ne s'est jamais démentie. J'ai aussi l'expérience de la LNH et de la Ligue américaine. J'ai 14 ou 15 camps professionnels... je ne les compte plus. Je connais tous les côtés, heureux ou moins agréables du métier, j'ai oeuvré sous la gouverne d'entraîneurs tels Mike Keenan ou Scotty Bowman et je suis passé à travers ! »

« J'ai rendez-vous avec Pierre Lacroix dans deux semaines. À ce moment, je pourrai vous en dire plus sur mon statut. »

Auger tourne le dos aux Mooseheads

Le meilleur arrière de la Ligue midget AAA, Dominic Auger, des Gouverneurs de Sainte-Foy, fera faux bond à son équipe junior.

Première tuile pour Clément Jodoin et les Mooseheads d'Halifax. Déjà que son club aura besoin de tout son petit change, à titre d'équipe d'expansion dans la Ligue junior majeur du Québec.

Les Mooseheads avaient fait

d'Auger leur troisième choix, au repêchage du 4 juin. À la fin de l'été, Auger prendra plutôt le chemin de Gloucester (Ottawa), pour évoluer chez les Rangers, club de calibre junior A dans le Tier II.

« J'étais bien heureux lorsque les Mooseheads m'ont repêché. Mais après une semaine,

j'ai commencé à relaxer pour étudier le pour et le contre. Ça faisait un mois que toutes les équipes m'appelaient. Ça ne finissait plus tandis que j'essayais de préparer mes examens à St. Lawrence. »

« J'ai discuté la question avec des intervenants crédibles ainsi que des joueurs bien au fait, qui ont déjà évolué en Ontario ou au niveau junior majeur. Le style pratiqué est un peu moins relevé mais il me conviendra mieux. C'est un peu une continuité du midget AAA, un style plus progressif avec moins d'accrochages. »

D'autres éléments ont pesé lourd dans la balance. Le manque de visibilité à Halifax, qui se joint au circuit Courteau. Déplacements moindres à Ottawa. La capitale fédérale sera l'hôte de la Coupe du Centenaire au printemps 95 (Championnat canadien junior A). Ça inclut une tournée promotionnelle à Vancouver et Calgary. Donc, possibilité d'attirer l'oeil des dépisteurs, dans un lieu géographique plus propice.

Vous aurez deviné qu'il vise la LNH un jour.

Dominic garde tout de même une porte de sortie, mais pour l'an prochain. « Je pourrais revenir au hockey junior québécois ou m'expatrier dans une université américaine. Rien n'est définitif. » Auger n'avait pas réussi à rejoindre Clément Jodoin hier.

Et si Halifax l'échange à un club comme Beauport, supposons ! « Ils auront le problème de me convaincre... »



Le Soleil, Patrice Laroché

Jacques Cloutier ne cache pas son intérêt pour le poste d'entraîneur des gardiens de but chez les Nordiques. Le cerbère des Bleus est persuadé qu'il a les qualités de l'emploi.

Olympiques de Hull

Robert Mongrain nommé entraîneur

OTTAWA (PC) — Robert Mongrain, un ancien joueur des Draveurs de Trois-Rivières dans les années 1970, est devenu hier le nouvel entraîneur-chef des Olympiques de Hull.

Mongrain est peu connu ici puisqu'il a passé les dix dernières années en Suisse, où il a d'abord joué et il a occupé le poste d'entraîneur au cours de la dernière saison et demie.

« C'est peut-être une surprise pour vous, mais pour moi c'était dans mon plan de carrière », a-t-il lancé d'emblée, hier matin, en conférence de presse.

« Nous avons plusieurs excellents candidats et ça explique pourquoi il a fallu attendre si longtemps avant de faire la nomination », a expliqué Charles Henry, le directeur des opérations hockey des Olympiques.

« Notre choix s'est finale-

ment porté sur Robert Mongrain car c'est un leader. Il a eu du succès partout où il est passé, notamment parce que c'est un travailleur acharné.

Ce dernier a consulté plusieurs personnes, et il soutenait qu'en particulier Scotty Bowman et Mike Keenan avaient d'excellents commentaires au sujet de Mongrain.

Sous contrat pour un an plus une année d'option, Robert Mongrain a une idée précise du rôle d'un entraîneur-chef. « Ça doit être quelqu'un qui a une forte personnalité car il est testé à tous les jours par n'importe qui. Je suis content de commencer avec les Olympiques de Hull car c'est une équipe de tradition. »



Le Soleil, Patrice Laroché

Dominic Auger prendra plutôt le chemin de Gloucester (Ottawa), pour évoluer chez les Rangers, club de calibre junior A dans le Tier II.

Au match des étoiles

Walker déçu de ne pas avoir été invité

SAN DIEGO — « Chaque année, c'est la même chose. Il y a des joueurs qui se font avoir. Cette année, c'est mon tour... »

textes de RICHARD MILO
de la Presse canadienne

Larry Walker aurait mérité d'être invité au match des étoiles. Victime des circonstances, il ne sera cependant pas à Pittsburgh. Il connaît pourtant une meilleure saison qu'en 1992 quand il avait pris part au match des étoiles avec Dennis Martinez.

Felipe est bien fier de son fils

SAN DIEGO — « Il m'a beaucoup manqué... »

Moises Alou se plaît à dire qu'il est né l'année où son père a connu la meilleure saison de sa carrière. C'était en 1966. Deux ans plus tard, Felipe et Maria Beltre divorçaient.

Dans sa jeunesse, il était plus déçu que fâché. Ses amis avaient deux parents, lui une mère. Il lui arrivait de rendre visite à son père, entre autres à West Palm Beach, mais ce n'était pas assez. « J'aurais souhaité qu'il soit là. »

Moises, qui est né à Atlanta, faisait l'objet hier d'un reportage humain dans le San Diego Tribune à quelques jours du match des étoiles. Il effectue cette année le plus beau retour dans le baseball. En septembre, il avait subi une blessure qui aurait pu mettre fin à sa carrière quand il s'était fracturé le péroné et disloqué la cheville gauche.

« Je pensais bien que c'était la fin de ma carrière. Je n'avais jamais rien connu de pareil. J'ai aussitôt pensé : Ça y est, c'est fini. »

Moises sera pourtant à Pittsburgh pour prendre part au match des étoiles, un exploit que son père a réalisé trois fois durant sa carrière dans les ligues majeures. « C'est un frappeur, tranche Felipe. Il y a plusieurs joueurs qui ont deux bonnes jambes mais qui ne peuvent frapper. Lui, il peut frapper. »

« Je n'ai jamais caché le fait que je suis très fier de Moises, ajoute Felipe. Il a surmonté bien des obstacles, il est revenu après avoir subi des blessures et il est maintenant une étoile. Je remercie Dieu chaque jour. »

En une demi-saison, il a déjà frappé plus de doubles (32) qu'il y a deux ans (31) durant toute la saison.

« Je pense que je méritais d'y aller », a-t-il répondu quand on lui a demandé s'il estime qu'il a une meilleure saison qu'il y a deux ans.

Malgré sa blessure à l'épaule qui a forcé le gérant des Expos à lui donner congé hier, Walker terrorise les lanceurs de la Ligue nationale depuis qu'on l'a muté au premier but. Il affiche une moyenne de .410 avec quatre circuits et 13 points produits à ses 10 derniers matchs.

« Ma blessure ne m'aurait pas empêché d'aller au match. Si on m'avait demandé d'agir comme receveur, j'y serais allé quand même. On ne peut pas manquer ça ! »

Hier, le gérant Jim Fregosi a invité Marquis Grissom pour remplacer Lenny Dykstra qui n'est pas complètement remis d'une appendicectomie. Il se joindra à Ken Hill, Moises Alou et Darrin Fletcher, trois joueurs qui en seront à leur première participation.

Grissom, lui, était le représentant des Expos, l'an dernier.

« On aura quatre joueurs mais il y en a d'autres qui auraient mérité d'y être, a noté Felipe Alou. Je pense à Wil Cordero. Que dire aussi de Walker. Il connaît une meilleure saison qu'il y a deux ans. »

Les Expos n'ont pas eu quatre représentants aux matchs des étoiles depuis 1984. Ils avaient alors été représentés par Gary Carter, Charlie Lea, Tim Lincecum et Tim Lincecum.

Fête de sa fille

Walker est ennuyé par sa blessure à l'épaule depuis deux jours. Il passera le congé du match des étoiles à Vancouver.

« Ce sera l'anniversaire de ma fille. Elle aura un an. Ce sera un party de fête. »

Il y a deux ans, il avait frappé pour .301, claqué 23 circuits et produit 93 points, trois sommets en carrière. Il avait réussi un coup sûr au champ intérieur à sa seule présence au bâton lors du match des étoiles.

Cette saison, il a déjà produit 63 points. Il domine le circuit pour les doubles et il occupe le deuxième rang pour les coups de plus d'un but.

Même s'ils ne connaissent pas la date

Les joueurs de baseball déclencheront la grève

NEW YORK (AP) — Les joueurs s'entendent : la grève aura bel et bien lieu même s'ils ne savent pas encore quand elle commencera.

Le directeur exécutif de l'Association des joueurs de ligues majeures, Donald Fehr, recommandera lundi lors de la réunion de l'exécutif qui se tiendra à Pittsburgh qu'aucune date ne soit retenue pour le moment.

« Certains sont furieux, a-t-il affirmé, mais vous ne prenez pas ce genre de décision sous l'effet de la colère. Vous attendez jusqu'à ce que vous soyez plus calmes. »

L'insistance des propriétaires à imposer un plafond salarial pourrait provoquer le huitième arrêt de travail du

baseball — la cinquième grève — depuis 1972. Selon Fehr, il est difficile de croire que les joueurs laisseront la saison se terminer sans entente ou sans grève.

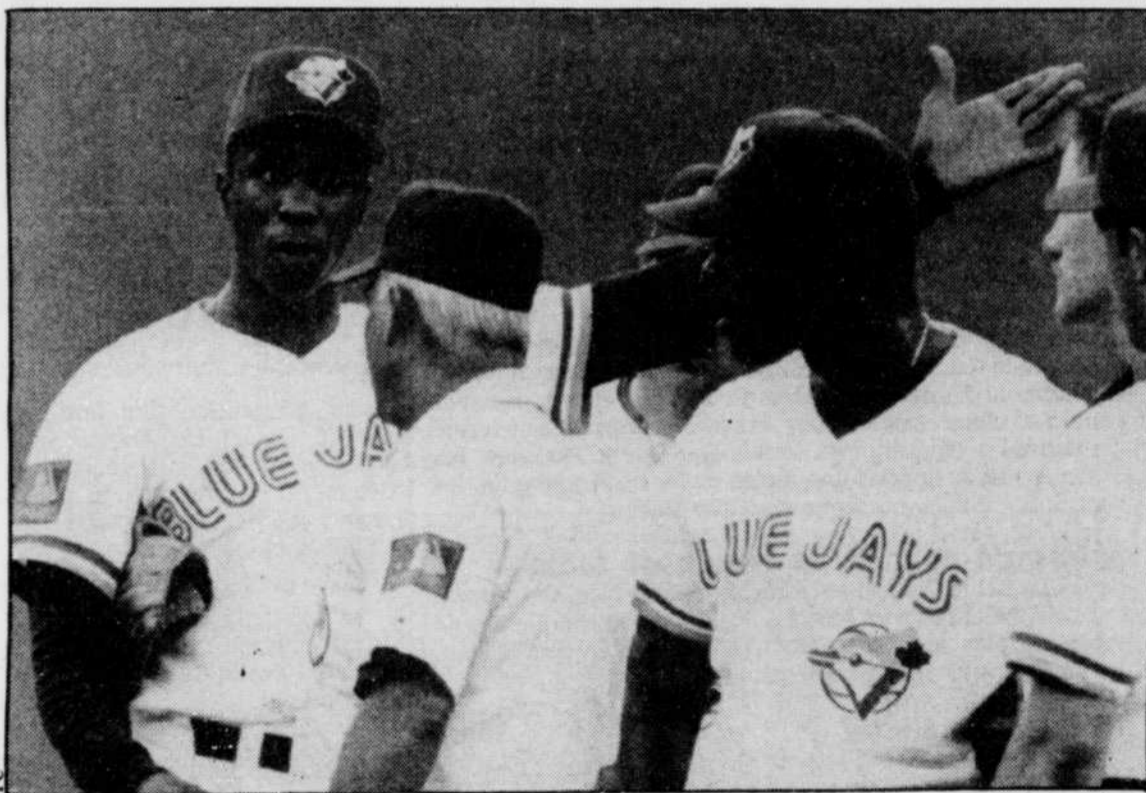
Au cours de la réunion de lundi, l'exécutif étudiera les propositions que l'Association voudra présenter à la table des négociations. On s'attend à ce que les joueurs réclament l'accès à l'arbitrage salarial après deux ans d'ancienneté, plutôt qu'après trois ans comme c'est le cas depuis 1986.

« Nous voulons seulement savoir où en sont les négociations, a lancé Tom Foley des

Pirates de Pittsburgh. Nous sommes toujours en train de préparer une proposition pour les propriétaires. C'est un processus continu. »

Les dates les plus souvent citées pour le début de la grève sont le 16 août et le 1er septembre. L'Association ne croit pas qu'il est nécessaire que le déclenchement de la grève soit fixé longtemps en avance.

Au cours de la semaine, les divers représentants des joueurs ont demandé à leurs coéquipiers un vote d'appui à la grève. Cette autorisation permettra à l'Association de fixer une date pour le début de la grève. Si l'histoire se répète, la grève obtiendra un vaste appui.



Le joueur de champ centre des Blue Jays Devon White fustige l'arbitre Rich Garcia qui a accordé un circuit au joueur des Royals après que le ballon ait touché son genou. Toronto s'est incliné 6-5 devant Kansas City.

Tewksbury se charge des Braves

ATLANTA (AP) — Bob Tewksbury n'a accordé que quatre coups sûrs pour réussir son premier jeu blanc en quatre ans, son quatrième en carrière, et les Cardinals de St. Louis ont remporté une victoire de 2-0 sur les Braves d'Atlanta.

Tewksbury (10-7) a donné deux simples en première manche, un double à Jeff Blauser en quatrième. Blauser a aussi frappé un simple en neuvième après deux retraits, mais Tewksbury a retiré Dave Justice pour mettre un terme à la rencontre. Greg Maddux (11-5) a subi sa troisième défaite en quatre décisions même s'il n'a accordé que six coups sûrs et

retiré neuf frappeurs au bâton.

Mark Whiten a frappé un simple avec deux retraits en quatrième pour produire les deux seuls points de la rencontre et permettre aux Cardinals de mettre fin à une série de cinq revers.

Gregg Jefferies, auteur d'un simple, et Ray Lankford, qui a réussi un double, ont croisé le marbre sur le coup de Whiten.

Yankees 4 Angels 3

À New York, Bernie Williams a produit un point avec un roulant pour couronner une neuvième manche mouvementée, ce qui a tracé la voie à la victoire de 4-3 des Yankees de New York aux dépens des Angels de la Californie.

Les Angels, limités à un coup sûr pendant huit manches et deux tiers par Melido Perez, ont effectué un ralliement de trois points grâce à cinq coups sûrs d'affilée pour s'emparer d'une avance de 3-2 au début de la neuvième.